Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé

TMA

Certifiante | Formation continue

Réf. : 24150366F — Mise à jour : 1 décembre 2025

Organisme responsable : **ASKORIA Rennes**

Présentation de la formation

Objectifs

La certification permet d'accéder aux compétences d'un moniteur d'atelier en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) ou en Entreprise Adaptées (EA).
Les moniteurs d'atelier accompagnent les personnes en situation de handicap dans le travail au sein des établissements et services du travail protégé.
L'emploi se caractérise par des compétences dans trois domaines distincts : l'encadrement sur le plan technico-productif, l'accompagnement sur le plan socio-professionnel, et l'apprentissage et le développement des compétences.
Compte tenu de la vulnérabilité des personnes accueillies dans ces structures, il est nécessaire d'exercer ces missions selon une démarche éthique en adoptant une posture d'accompagnement basée sur l'écoute, le respect du principe d'autodétermination et favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes.
La personne et le groupe accompagné sont donc au cœur de l'activité du Moniteur d'Atelier, la mission du Moniteur d'atelier étant d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le milieu de travail « ordinaire ». Quelles que soient les activités du Moniteur d'atelier, celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un parcours d'inclusion et de développement des compétences sociales et professionnelles des personnes accompagnées.

Programme

La formation de Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé est une formation dont la durée totale est, pour un parcours de formation complet, de **441 h**, soit 63 jours de formation de 7 heures, articulées avec **980 h de stage** long d'alternance, et **105 h de stage court.**
Bloc 1 – accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé : le moniteur d'atelier accueille les personnes au sein de l'établissement, instaure une relation d'accompagnement, recueille leurs besoins et attentes afin de soutenir leur autodétermination et leur pouvoir d'agir. il les accompagne au quotidien dans les activités de production et dans les apprentissages. en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle, il contribue à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'adaptation du projet professionnel de la personne et de son parcours professionnel au sein de l'établissement ou en dehors, en prenant en compte les enjeux d'inclusion.
Bloc 2 – organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé
Le moniteur d'atelier organise et conduit la production de biens et services correspondants aux engagements de l'établissement et aux demandes des clients, de façon à favoriser l'inclusion et l'autonomie des personnes accompagnées, en les associant et en tenant compte de leur projet professionnel. Il anime le collectif en situation de production afin de développer un climat d'entraide et de favoriser le bien-être et l'implication des personnes accompagnées. Il met en oeuvre une production conforme aux normes de sécurité, de qualité en vigueur, dans une démarche éco-responsable
Bloc 3 – soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès a la certification professionnelle en milieu de travail protégé

Le moniteur d’atelier contribue à l’identification des besoins en développement des compétences professionnelles, à l’identification et à la construction des situations de travail apprenantes, à l’élaboration des parcours pédagogiques, à l’animation des séquences d’apprentissage au sein de l’établissement et en dehors, selon l’organisation mise en place. Il participe à l’élaboration, la mise en oeuvre, et à l’ajustement du plan de développement des compétences des personnes au sein de l’établissement en tenant compte de leur projet professionnel. Il respecte les choix et expressions des personnes, contribue plus globalement à la finalité inclusive de leur parcours professionnel.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Niveau de sortie
Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Liste des certifications

Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé
Code RNCP : 39099

Métiers associés

K1203 — Encadrement technique en insertion professionnelle
K1207 — Intervention socioéducative

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2140836S	Présentiel	Rennes	05/10/2026	12/10/2027

Source : GREF Bretagne #24150366F